




Fiche signalétique



Marbre & pierres cristallisateur

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Manufacturier	: HG International b.v.	Code	: 2251002
Adresse	: Damsluisweg 70 1332 EJ Almere	No de fiche signalétique	: 1.04
Pays	: Pays-Bas	Date de validation	: 5/19/2010.
No de téléphone:	: +31 (0)36 54 94 700	Date d'impression	: 5/19/2010.
Fax	: +31 (0)36 54 94 744	Nom du responsable	: P. Stienstra
Internet:	: www.hg.eu	No de téléphone:	: +1.705.726.5445
Fournisseur	: Solstrand Trading	Fax	: +1.705.734.0857
Adresse	: 60 Lockhart road Barrie, Ontario L4N 9G8	Pays	: Canada
Utilisations	: Produit de consommation.		
 En cas d'urgence	: Chem. Tel Inc. (813) 248 0585 or Toll free (800) 255 3924		

Section 2. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	% en poids	Limites d'exposition
aqua	7732-18-5	50-100	Non disponible.
Hexafluorosilicate de magnésium	16949-65-8	5-15	Non disponible.
ethanol, 2,2'-iminobis-, n-tallow alkyl derivs.	61791-44-4	0.1-1	Non disponible.
Acide acétique	64-19-7	0.1-1	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

État physique et Apparence : Liquide.

Vue d'ensemble des urgences : Avertissement

Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Éviter le contact prolongé avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas ingérer. Conserver le récipient fermé. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Laver abondamment après usage. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver hors de la portée des enfants.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux : Ce produit est un irritant pour les yeux. Rougeur larmoiement

Peau : Peut causer l'irritation. Rougeur

Inhalation : Peut causer l'irritation. Angine, quintes de toux, essoufflement.

Ingestion : Peut causer l'irritation. migraine douleurs stomacales diarrhée

Effets chroniques potentiels sur la santé : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Non disponible.
EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible.
EFFETS TÉRATOGENES: Non disponible.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: : Une exposition répétée ou prolongée aux embruns ou au brouillard peut entraîner une irritation chronique des yeux et une grave irritation de la peau. Une exposition répétée ou prolongée aux embruns ou au brouillard peut entraîner une irritation des voies respiratoires conduisant à de fréquentes infections des bronches.

Signes/symptômes de surexposition : Surexposer can se terminer par violent irritation de yeux , écorcher , respiratoire étendue ou ingestion système.

[Voir Information toxicologique \(section 11\)](#)

Suite à la page suivante

Section 4. Premiers soins

- Contact avec les yeux** : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin.
- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin.
- Ingestion** : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Note au médecin traitant** : Non disponible.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Ininflammable.
- Température d'auto-inflammation** : Non applicable.
- Point d'éclair** : Non applicable.
- Limites d'inflammabilité** : Non applicable.
- Produits de la combustion** : oxydes de carbone (CO, CO₂) Quelques oxydes métalliques.
- Risques d'incendie en présence de substances diverses** : Ininflammable.
- Risques d'explosion en présence de substances diverses** : Non disponible.
- Appareils et méthodes de lutte contre les incendies** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
En cas d'incendie, asperger d'eau (en brouillard), de mousse, de poudre chimique extinctrice ou de gaz carbonique. NE PAS utiliser de jet d'eau. Éviter de respirer les poussières, les vapeurs ou les fumées dégagées par la combustion des produits. Ce produit est pratiquement inflammable.
Aucun danger particulier.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Aucune remarque additionnelle.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Aucune remarque additionnelle.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8).
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. Dans le cas d'un déversement accidentel minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit avec une pelle et le placer dans un récipient à fermeture hermétique imperméable à l'eau en vue de l'élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Laver abondamment après usage. Éviter le contact prolongé avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas ingérer. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver hors de la portée des enfants.
- Entreposage** : Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Système de contrôle technique** : Aucune ventilation particulière requise. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Protection individuelle

- Yeux** : lunettes anti-éclaboussures
- Peau** : blouse de laboratoire (sarrau)
- Respiratoire** : Utiliser uniquement un appareil respiratoire approuvé ou certifié ou son équivalent. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.
- Mains** : Gants.
- Autre protection** : Non applicable.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)



- Protection individuelle lors d'un grand déversement** : Lunettes de protection. Vêtement de protection complet. Bottes. Gants. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante. Consulter un spécialiste avant de toucher à ce produit.

Nom du produit

Hexafluorosilicate de magnésium
Acide acétique
ethanol, 2,2'-iminobis-, n-tallow alkyl derivs.

Limites d'exposition

Non disponible.
Non disponible.
Non disponible.

[Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.](#)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

- État physique et Apparence** : Liquide.
- Couleur** : Blanc.
- Odeur** : Caractéristique. (Faible.)
- pH** : 3.31 [Conc. (% poids / poids): 1%]
- Densité relative** : 1.093 g/cm³ (20°C / 68°F)
- Viscosité** : Non disponible.
- Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau chaude.
Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide.
Insoluble dans les substances suivantes: méthanol, éther diéthylique, n-octanol, acétone.
- Point d'éclair** : Non applicable.
- Inflammabilité (solide, gaz)** : Non applicable.
- Caractéristiques d'explosivité** : Non disponible.
- Propriétés oxydantes** : Non applicable.
- Remarques physico-chimiques** : Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

- Stabilité et réactivité** : Le produit est stable.
- Conditions d'instabilité** : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
- Incompatibilité avec différentes substances** : Très réactif avec les alcalins.
- Produits de décomposition dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: composés halogénés, fluorure d'hydrogène.
- Polymérisation Dangereuse** : Ne se produira pas.

Section 11. Information toxicologique

- | | | | | |
|----------------|-------|------------|-------|-------|
| Acide acétique | DL50 | 3310 mg/kg | Orale | Rat |
| | Dlmin | 600 mg/kg | Orale | Lapin |
- DIVS** :
- Effets chroniques sur les humains** : Une exposition peut causer des douleurs abdominales, des vomissements et la diarrhée.
- Autres effets toxiques sur les humains** : Dangereux par la voie d'exposition suivante: contact avec les yeux (irritant), d'inhalation (irritant pour les poumons, action corrosive sur les poumons).
- Remarque spéciale sur la toxicité pour les animaux** : Aucune remarque additionnelle.
- Remarque spéciale sur les effets chroniques sur les humains** : Une exposition peut causer des douleurs abdominales, des vomissements et la diarrhée.
- Remarque spéciale sur les autres effets toxiques sur les humains** : Non disponible.
- Effets spécifiques**
- Effets cancérogènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets mutagènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Toxicité au niveau reproductif** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 12. Information sur l'écologie

- | | | | |
|----------------|----------------------------|-------------|---------|
| Acide acétique | Daphnia magna (CE50) | 48 heure(s) | 65 mg/l |
| | Lepomis macrochirus (CL50) | 96 heure(s) | 75 mg/l |
| | Pimephales promelas (CL50) | 96 heure(s) | 79 mg/l |
| | Pimephales promelas (CL50) | 96 heure(s) | 88 mg/l |
- DBO et DCO** : Non disponible.
- Biodégradable/OCDE** : Non disponible.
- Mobilité** : Non disponible.
- Produits de dégradation** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: composés halogénés. Quelques oxydes métalliques.
- Toxicité des produits de biodégradation** : Les produits de dégradation sont moins toxiques que le produit lui-même.
- Remarque spéciale sur les produits de biodégradation** : Non disponible.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

- Information sur les déchets** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.
- Répartition des déchets** : Non disponible.
- [Consulter les autorités locales ou régionales.](#)

Suite à la page suivante

Section 14. Information relative au transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	-		Remarques du déclarant / fabricant Conserver à l'abri du gel
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-		Remarques du déclarant / fabricant Conserver à l'abri du gel
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		Remarques Conserver à l'abri du gel
Classe IMDG	Non réglementé.	-	-	-		Remarques Conserver à l'abri du gel
Classe IATA-DGR	Non réglementé.	-	-	-		Remarques Conserver à l'abri du gel

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).
Aucun produit n'a été trouvé.

Réglementations Internationales

EINECS : Non disponible.

DSCL (CEE) : R22- Nocif en cas d'ingestion.

Listes internationales : Non disponible.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	2
Risques d'incendie	0
Réactivité	0
Protection individuelle	C

National Fire Protection Association (États-Unis)



Références : Non disponible.

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Date d'impression : 5/19/2010.

Date d'édition : 5/19/2010.

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.

Version : 1.04

Avis au lecteur

Suite à la page suivante

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.